

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : D4438
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201
Date du repérage : 15/02/2017
Heure d'arrivée : 9 h 30
Durée du repérage : 02 h 15

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Alpes-Maritimes**
Adresse : **2-4 Rue Tonduti de l'Escarène**
Commune : **06000 Nice**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

LE PALAIS SAINT ETIENNE Etage 4ème Lot numéro 10

Périmètre de repérage : **Appartement et cave**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :
Néant

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Mme LEFEVER Francesca**
Adresse : **54 C route de Lausanne 1110 MORGES**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Autre

Nom et prénom : **M. BENEVAUT Eric**

Adresse :
06000 Nice

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **M. GENEVIEVE Sébastien**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **A à Z EXPERTISES IMMOBILIERES**
Adresse : **473 Rte des Dolines - Villa 5**
06560 Valbonne

Numéro SIRET : **52845327700030**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**

Numéro de police et date de validité : **54633940 / 31/12/2017**

Certification de compétence **B2C-0380** délivrée par : **B.2.C**, le **02/12/2015**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

**4ème étage - Entrée,
4ème étage - Placard Entrée,
4ème étage - Cuisine 1,
4ème étage - Placard Cuisine,
4ème étage - Chambre 1,
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1,
4ème étage - Dégagement 1,
4ème étage - Cuisine 2,
4ème étage - Placard Cuisine 2,**

**4ème étage - Balcon Cuisine,
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2,
4ème étage - Dégagement 2,
4ème étage - Placard Dégagement 2,
4ème étage - Dressing,
4ème étage - Séjour-salon,
4ème étage - Balcon Séjour,
4ème étage - Chambre 2,
4ème étage - Chambre 3,
Sous-Sol - Cave**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
4ème étage - Entrée	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Entrée	Mur - A, B, C, D - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Entrée	Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Entrée	Plinthes - A, B, C, D - Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Entrée	Porte d'entrée - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Entrée	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Entrée	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Entrée	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Entrée	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Mur - K, L - Plâtre et peinture et faïence	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Plinthes - K, L - Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Fenêtre - I - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Porte 2 - C - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Porte 3 - D - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 1	Porte 4 - G - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 1	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites

4ème étage - Chambre 1	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 1	Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 1	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 1	Fenêtre - E - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 1	Volet - E - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 1	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1	Plafond - Plâtre/Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1	Fenêtre 1 - C - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1	Fenêtre 2 - D - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 1	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Porte 2 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 1	Porte 3 - H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Mur - A - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Mur - B - Plâtre et toile de verre peinte/Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Mur - C, D, E, F, G, H, I, J - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J - Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Fenêtre - E - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Volet - E - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Cuisine 2	Porte 2 - H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine 2	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine 2	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites

4ème étage - Placard Cuisine 2	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Cuisine 2	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Cuisine	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Cuisine	Mur - A, B - Béton et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Cuisine	Plafond - Béton et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Cuisine	Garde-corps - C, D - métal et peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Mur - A, B, C - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Mur - D, E, F, G, H - Plâtre et Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H - Carrelage	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Fenêtre - C - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Volet - C - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Salle d'eau + Wc 2	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 2	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 2	Mur - A, B, C, D - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 2	Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dégagement 2	Plinthes - A, B, C, D - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Dégagement 2	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Dégagement 2	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Dégagement 2	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Placard Dégagement 2	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dressing	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dressing	Mur - A, B, C, D - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dressing	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Dressing	Porte - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites

4ème étage - Séjour-salon	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Fenêtre - E - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Volet - E - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Séjour-salon	Porte 2 - H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Séjour	Sol - Béton	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Séjour	Mur - A - Béton et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Séjour	Plafond - Béton et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Balcon Séjour	Garde-corps - B, C, D - métal et peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Fenêtre 1 - D - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Fenêtre 2 - I - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Volet 1 - D - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Volet 2 - I - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Porte 2 - L - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Embrasure porte 1 - B - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 2	Embrasure porte 2 - N - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Sol - Béton et tomettes	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Mur - A, B, C, D, E, F, G, H - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Plinthes - A, B, C, D, E, F, G, H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Fenêtre - D - Métal et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Volet - D - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Embrasure fenêtre 1 - C - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Embrasure fenêtre 2 - E - Plâtre et toile de verre peinte	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Porte 1 - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
4ème étage - Chambre 3	Porte 2 - H - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
Sous-Sol - Cave	Sol - Béton	Absence d'indice d'infestation de termites
Sous-Sol - Cave	Mur - Béton et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
Sous-Sol - Cave	Plafond - Béton et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites
Sous-Sol - Cave	Porte d'entrée - A - Bois et Peinture	Absence d'indice d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Mars 2012) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricole**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Mars 2012) , à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

Examen visuel des parties visibles et accessibles.
Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Informations communiquées à l'opérateur par le donneur d'ordre, concernant des traitements antérieurs ou une présence de termites dans le bâtiment :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

M. Eric BENEVAUT
06000 Nice

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

Nota 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Nota 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

I. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant	-	-

Note : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

Nota 1 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 3 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **B.2.C 16 rue Eugène Delacroix 67200 STRASBOURG (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

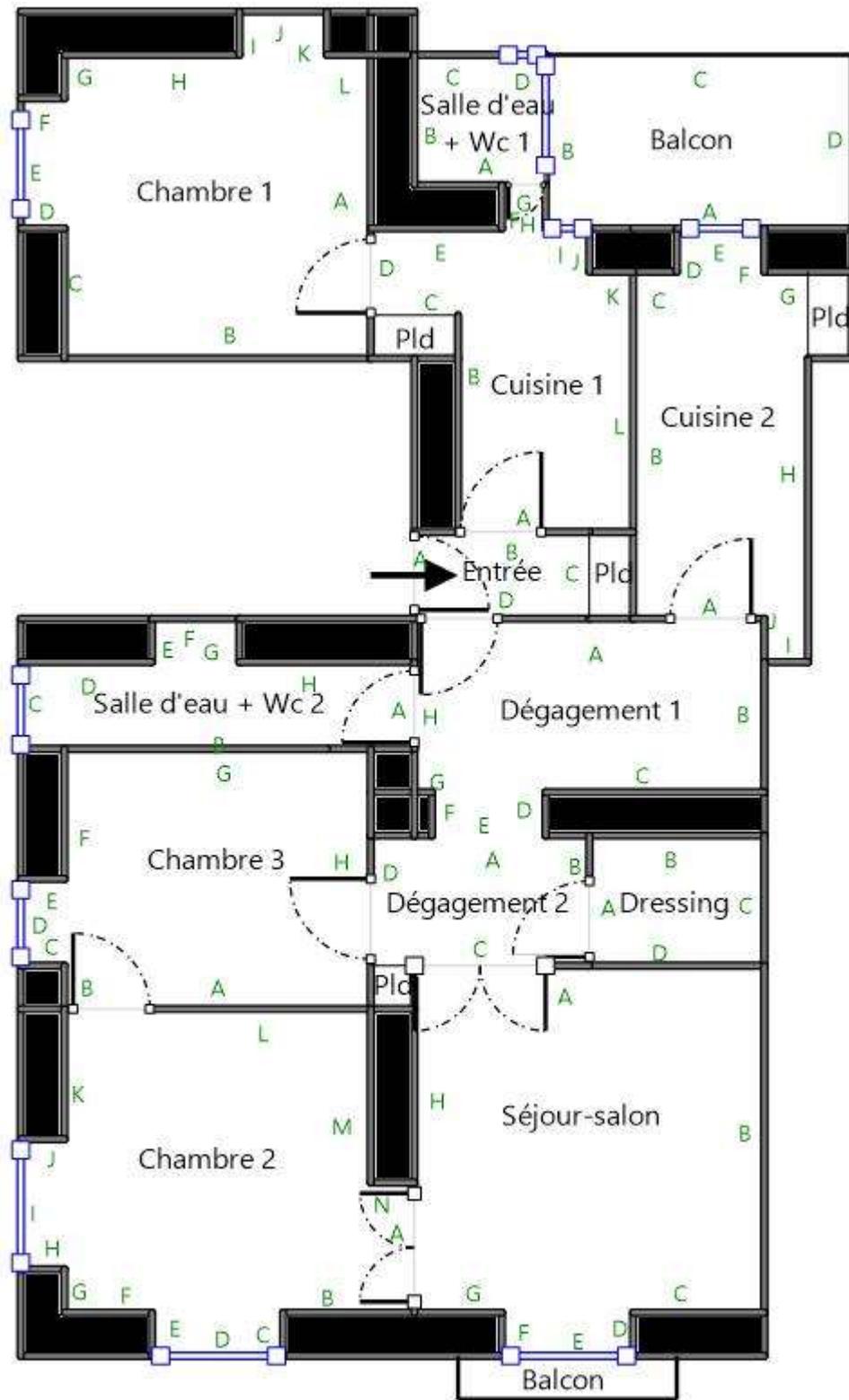
Visite effectuée le **15/02/2017**

Fait à **Nice**, le **15/02/2017**

Par : M. GENEVIEVE Sébastien

~~A à Z Expertises Immobilières
473 Route des Dolines - Villa 5
06560 Sophia Antipolis
Tél 04 2813 5258 Fax 04 2213 5255
Email: termite@azexpertises.fr
SIRET 528453277 - RCS Grasse~~

Annexe – Plans – croquis



4ème étage

Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document n'a été mis en annexe



ATTESTATION D'ASSURANCE

ALLIANZ IARD, dont le siège social est situé, 1 Cours Michelet – CS 3005 1, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX atteste que :

A à Z EXPERTISES IMMOBILIERES
473 RUE DES DOLINES
06560 SOPHIA ANTIPOLIS

Est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile portant le n° 54633940, qui a pris effet le 03 janvier 2015.

Ce contrat actuellement en vigueur a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005-655 du 08 Juin 2005 et son décret d'application n° 2006-1114 du 05 Septembre 2006, codifié aux articles R271-1 à R212-4 et L271-4 à L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :
 - Diagnostics immobiliers
 - o Repérage amiante avant transaction, avant et après travaux, avant démolition
 - o Dossier technique amiante
 - o Constat des risques d'exposition au plomb, y compris le plomb dans l'eau, et diagnostic de risque d'intoxication au plomb par les peintures,
 - o Mesurage de surfaces (Loi Carrez, Loi Boutin, Loi Scellier, SHON/SHOB, de plancher construite, habitable, locative, commerciale ubile/SCU/GLA)
 - o Etat des risques naturels et technologiques
 - o Diagnostic de performance énergétique et Audit énergétique
 - o Etat de l'installation intérieure d'électricité, de gaz
 - o Diagnostic d'accessibilité handicapés
 - o Etat des bâtiments relatifs à la présence de termites et états parasites
 - o Diagnostic Technique Immobilier (DTI)/ Technical Survey
 - o Diagnostic radon
 - o Conformité aux normes de surface d'habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro) , prêt conventionnés et logement décent
 - o Evaluation en valeur de marché et notamment les baux commerciaux et le calcul d'indemnités d'éviction
 - o Diagnostic légionellose
 - o Sécurité piscine
 - o Etats des lieux locatifs
 - o Diagnostic et contrôle des assainissements individuel et collectif
 - o Millième de copropriété, et modificatifs d'état descriptif de division
 - o Evaluation en déperdition thermique par thermographie infrarouge et infiltrométrie
 - o Infiltrométrie
 - o Vérification de la conformité de la nouvelle réglementation RT 2012
 - Evaluation en valeur de marché dans le cadre de prêt hypothécaire
 - Mise en copropriété

La présente attestation est valable, sous réserve du paiement des cotisations, du 01er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le présent document, établi par Allianz, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat.

Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que le cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etabli à Paris La Défense, le 19 janvier 2017.

Pour la Compagnie :

Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des Assurances
Société anonyme au capital de 994 967 200 €
Siège social : 1 Cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

0000220_A Alliances 00015 - 19/01/17

Allianz Vie
S.A. au capital de 643 054 425 euros
340 234 962 RCS Paris
N° TVA : FR08 340 234 952

Allianz IARD
S.A. au capital de 994 967 200 euros
542 110 291 RCS Paris
N° TVA : FR75 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
Siège social :
87 rue de Richelieu, 75002 Paris

A compter du 01.01.2016, nouveau siège social :
1, Cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex,
Allianz IARD : 542 110 291 RCS Nanterre,
Allianz Vie : 340 234 962 RCS Nanterre.



RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANTS MAXIMUMS GARANTIS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dommages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous) : <ul style="list-style-type: none"> • Tous dommages confondus 10.000.000,00 € par sinistre Sans pouvoir dépasser, pour les dommages ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dommages matériels et immatériels consécutifs..... 1.500.000,00 € par sinistre Sauf cas ci-après : <ul style="list-style-type: none"> - Vol par préposés..... 15.300,00 € par sinistre ○ Dommages immatériels non consécutifs..... 305.000,00 € par sinistre ■ Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous) : <ul style="list-style-type: none"> • Tous dommages confondus 750.000,00 € par année d'assurance ■ Dommages à vos préposés <ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels et matériels accessoires..... 2.000.000,00 € par année d'assurance 	
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	MONTANTS MAXIMUMS GARANTIS
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus 2.500.000 € par année d'assurance et 300.000 € par sinistre	
dont : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens (objets, documents, supports informatiques) remis en vue de l'exécution de votre prestation, y compris frais de reconstitution (§ 1.1b) 150.000 € par année d'assurance - Dommages résultant d'infections informatiques..... 30.000 € par année d'assurance 	
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	SEUIL SPECIAL D'INTERVENTION
Frais et honoraires assurés, quel que soit le nombre de victimes.....	50.000,00 € HT par année d'assurance

020000295_A.compteur - 05/07/15 - 10/01/17

Allianz Vie
S.A. au capital de 643 054 425 euros
340 234 962 RCS Paris
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
S.A. au capital de 991 967 200 euros
542 110 291 RCS Paris
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
Siège social :
87 rue de Richelieu, 75002 Paris

A compter du 01.01.2015, nouveau siège social :
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.
Allianz IARD : 542 110 291 RCS Nanterre.
Allianz Vie : 340 234 962 RCS Nanterre.



cofrac
CERTIFICATION
DE PERSONNES

Accréditation
n°4-0557
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr



B2C
Bureau Contrôle Certification

N° de certification
B2C - 0380

CERTIFICATION
attribuée à :

Monsieur Sébastien GENEVIEVE

Dans les domaines suivants :

Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Obtenu le : 02/12/2015	Valable jusqu'au : 01/12/2020*
<small>Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtie et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole	Obtenu le : 02/12/2015	Valable jusqu'au : 01/12/2020*
<small>Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état du bâtiment relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Etat de l'installation intérieure de gaz	Obtenu le : 02/12/2015	Valable jusqu'au : 01/12/2020*
<small>Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Etat de l'installation intérieure d'électricité	Obtenu le : 02/12/2015	Valable jusqu'au : 01/12/2020*
<small>Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Constat de risque d'exposition au plomb	Obtenu le : 09/02/2016	Valable jusqu'au : 08/02/2021*
<small>Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Diagnostic de performance énergétique individuel	Obtenu le : 09/02/2016	Valable jusqu'au : 08/02/2021*
<small>Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		

Fait à STRASBOURG, le 09 février 2016

Responsable qualité,
Sandrine SCHNEIDER



*Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs de la surveillance.
La conformité de cette certification peut être vérifiée sur le site :
www.b2c-france.com

16 rue Eugène Delacroix • 67200 STRASBOURG • Tél : 03 88 22 21 97 • e-mail : b.2.c@orange.fr • www.b2c-france.com